

Motion adoptée à l'unanimité

session du 23 septembre 2024

### **Rentrée scolaire : le gouvernement doit assurer l'égalité républicaine**

7 276 collégiennes et collégiens ont cette année fait leur rentrée dans les 30 collèges que compte notre département. Ces effectifs stabilisés témoignent de la dynamique de notre territoire.

En mobilisant chaque année, en dépit d'un contexte budgétaire particulièrement contraint, près de 9 millions d'euros pour les collèges, le Conseil départemental fait concrètement de l'éducation et de la jeunesse une priorité constante de son action.

Considérant l'éducation comme un service public prioritaire et l'un des piliers de notre république, nous demandons au nouveau gouvernement de tenir dans les faits sa promesse d'égalité républicaine en donnant, dans notre département, les moyens à l'Éducation nationale de mener à bien ses missions :

- en s'assurant que les postes d'enseignants soient totalement pourvus à la rentrée dans les collèges, mais également dans les écoles et les lycées ;
- en garantissant le recrutement des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), qui continue aujourd'hui d'être en souffrance dans les collèges et les établissements scolaires ;
- en organisant le recrutement du poste de chargé de mission auprès de l'USEP 58, aujourd'hui toujours vacant, ainsi que des six postes équivalents temps plein actuellement non-pourvus au Centre d'information et d'orientation (CIO) de la Nièvre.

Les conseillers départementaux demandent à la ministre de l'Éducation nationale nouvellement nommée de donner concrètement à l'Éducation nationale les moyens dont elle a besoin pour répondre aux attentes des élèves, des parents d'élèves, et de l'ensemble de la communauté éducative.